

République Française Département du HAUT-RHIN MAIRIE DE SAINTE CROIX-AUX-MINES	
Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	0
Votants	18

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du vendredi 17 février 2026
Président de séance :
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

009-2026 - Désignation d'un secrétaire de séance

M. le Maire expose :

L'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précise :

« Au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. »

Après en avoir pris connaissance,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DESIGNE Olivier BONNEFON pour remplir les fonctions de secrétaire.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 24 février 2026

Le Maire :

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Jean-Marc BURRUS

République Française
Département du HAUT-RHIN

**MAIRIE
DE
SAINTE CROIX-AUX-MINES**

Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	0
Votants	18

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du vendredi 17 février 2026
Président de séance :
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

010-2026 - Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2026

Après en avoir pris connaissance,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 février 2026.
Celui-ci est passé à la signature des présents.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 24 février 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le

Le Maire :
Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Régionale Française	
Département du HAUT-RHIN	
MAIRIE	
DE	
SAINTE CROIX-AUX-MINES	
Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	0
Votants	18

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 17 février 2026

Président de séance :
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

011-2026 – Attribution des contrats de prestations d’exploitation forestière pour 2026

Pour donner suite à l’appel d’offre pour des travaux en forêt communale pour l’année 2026,

- Pour le marché n°2026-01 Lot n°2026-01-0608, l’entreprise VINCENZO TRAVAUX FORESTIERS de Mr MARAFIOTI est retenue avec :
 - Quantité estimative : 750 m³
 - Quantité minimale : 550 m³
 - Quantité maximale : 1 000 m³
 - Abattage/Façonnage/Cubage/Débardage : 31€HT/m³
 - Abattage/Façonnage/Cubage/Débardage (produits accidentés dispersés): 32.5€HT/m³
 - Câblage et sécurisation des routes (heures tracteur) : 90€HT/h
 - Câblage et sécurisation des routes (heures bûcheron) : 48€HT/h
- Pour le marché n°2026-01 Lot n°2026-01-3685, l’entreprise STUDLER de Mr STUDLER est retenue avec :
 - Quantité estimative : 1 270 m³
 - Quantité minimale : 1 000 m³
 - Quantité maximale : 1 770 m³
 - Abattage/Façonnage/Cubage/Débardage : 31€HT/m³
 - Abattage/Façonnage/Cubage/Débardage (produits accidentés dispersés): 32.5€HT/m³
 - Câblage et sécurisation des routes (heures tracteur) : 90€HT/h
 - Câblage et sécurisation des routes (heures bûcheron) : 48€HT/h

Il est donc proposé de confier le débardage des bois communaux pour 2026 à l’entreprise VINCENZO TRAVAUX FORESTIERS et à l’entreprise STDLER sur la base de prix des contrats.

Sur proposition de M. Jean-Pierre MAIRE, adjoint à la forêt,
Après délibération,
Le Conseil Municipal, à 17 voix pour et 1 abstention
APPROUVE l’attribution des contrats pour les montants ci-dessus

APPROUVE la signature de M. le Maire sur les marchés correspondants et autorise M. le Maire à signer les actes correspondants.

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 24 février 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le

Le Maire :
Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

Régionale Française	
Département du HAUT-RHIN	
MAIRIE	
DE	
SAINTE CROIX-AUX-MINES	
Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	0
Votants	18

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 17 février 2026

Président de séance :
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

012-2026 – Point sur l’activité de la Communauté de Communes du Val d’Argent

Centre Socio-Culturel du Val d’Argent :

Une subvention maximale de 1 275 600 € est votée pour l’année 2026.

Le CSCVA s’engage à gérer son budget au mieux et demander la totalité de la subvention que si cela s’avère nécessaire. Comme pour l’année 2025, en plus du suivi du coût pour chaque activité, plusieurs indicateurs seront étudiés : le nombres d’enfants accueillis, nombre d’animations, nombre de personnes participants aux activités...

Adoption de l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur les centres-villes de Sainte-Marie-aux-Mines et Sainte-Croix-aux-Mines :

Le projet de convention OPAH-RU fixe comme objectifs :

- Rendre les villes plus attrayantes pour endiguer la déprise démographique ;
- Eradiquer l’habitat indigne ;
- Proposer un habitat performant au niveau énergétique ;
- Permettre l’adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite ;
- Diversifier le peuplement par une offre de logements adaptés aux familles ;
- Réduire de manière forte la vacance ;
- Observer et accompagner les copropriétés ;
- Valoriser le patrimoine architectural des villes.

Parallèlement à ces objectifs qualitatifs, le projet d’OPAH-RU vise à atteindre des objectifs quantitatifs évalués à **85 logements** répartis comme suit :

- 26 logements occupés par leurs propriétaires éligibles aux critères de l’ANAH ;
- 41 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés ;
- 18 logements dans des copropriétés.

Présentation de l’opération pour les prochains élus municipaux, discussions et délibération.

Dernier conseil communautaire le jeudi 5 mars à 19h00 à la mairie de Sainte Croix-aux-Mines

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 24 février 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le

Le Maire :
Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS

République Française	
Département du HAUT-RHIN	
MAIRIE DE SAINTE CROIX-AUX-MINES	
Nombre de Membres du Conseil Municipal élus	19
Conseillers en fonction	19
Conseillers présents	18
Conseillers absents	1
Procuration	0
Votants	18

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 17 février 2026

Président de séance :
Monsieur Jean-Marc BURRUS, Maire

013-2026 – Informations du Maire au Conseil Municipal

**MERCI à tous pour votre engagement, dévouement, travail au service de notre commune.
MERCI à l'ensemble des agents de la commune, service administratif, service technique et école.
Tout simplement MERCI à TOUS**

Pour extrait conforme,
Ste Croix-aux-Mines, le 24 février 2026

"Le maire de Ste Croix-aux-Mines (Haut-Rhin)
soussigné, certifie que la présente décision a été publiée
et notifiée et qu'elle a été reçue par le Représentant de
l'Etat", le

Le Maire :

Jean-Marc BURRUS



Le Maire :

Jean-Marc BURRUS